

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 26 mars 2021
N° CD-2021-4-8-1

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA CEA DU LUNDI 15 FÉVRIER 2021.

Résumé : Le rapport a pour objet de soumettre à l'Assemblée départementale, aux fins d'adoption, le compte rendu de sa séance publique du lundi 15 février consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif 2021.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le lundi 15 février 2021 afin d'examiner et d'adopter son 1^{er} budget primitif depuis sa création le 1^{er} janvier 2021.

Le compte-rendu de cette réunion publique, à laquelle les Conseillers d'Alsace pouvaient également participer et voter à distance, se présente sous la forme d'une transcription in extenso.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY